

LE MARIAGE ET SON INFLUENCE SALUTAIRE SUR LA SANTE ¹

Par le Dr J. W. Bonnier, M. D. D. H. P.

Quand il s'agit de créer l'homme, on dit que le Maître Suprême s'arrêta et se prit à réfléchir. Il voulait évidemment faire quelque chose de mieux encore que ce qu'il avait fait jusque-là.

Son œuvre étant accompli, il le contempla longtemps et en parut satisfait. Mais, se dit-il aussitôt, pour que cet homme soit heureux, il faut lui adjoindre une compagne, car il ne fait pas bon à l'homme de vivre seul. De ce jour, le mariage fut établi.

Le mariage est donc d'origine divine, voulu par Dieu lui-même qui l'a reconnu comme étant nécessaire, non seulement pour la propagation de la race humaine, mais aussi pour le bonheur et la santé des individus.

A quelque point de vue que l'on se place, point de vue social, économique, moral ou hygiénique, il n'est pas besoin de réfléchir bien longtemps avant d'en arriver à la conclusion que de tous les états civils, c'est l'association conjugale qui doit être préférée.

Qui niera que les gens mariés ne sont pas plus profitables à leur pays que ceux qui ne le sont pas? Qui osera soutenir que leurs conditions économiques ne sont pas généralement meilleures que celle des personnes qui vivent dans le célibat? N'est-ce pas un fait avéré que les crimes et les délits de toutes sortes sont en grande majorité commis par les célibataires, les veufs ou les divorcés? Ces derniers, surtout les veufs sans enfants, ne sont-ils pas portés au suicide plus fréquemment que les mariés qui sont retenus dans le droit sentier du devoir par l'affection de leur famille. Il est inutile d'insister davantage sur ce point.

1. Travail lu au VI^e Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.